

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 MAI 2023

D.CN.2023-116

**OBJET : ZAC DE PRÉ BILLY - DÉCLASSEMENT D'UN TRONÇON DE LA ROUTE DU PLATEAU (PRINGY)**

Rapporteur : Xavier OSTERNAUD

Nombre de Conseillers en exercice : 69

Nombre de Conseillers présents et représentés : 69

Délibération réceptionnée en Préfecture le **26 MAI 2023**

Délibération publiée le 30 mai 2023

Le vingt deux mai deux mille vingt trois, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la ville d'Annecy, dûment convoqué en séance officielle le quinze mai deux mille vingt trois, s'est réuni dans la salle Cap Périaz, sous la présidence de François ASTORG, Maire.

#### **PRÉSENTS :**

ALI YAGOUB Abdelrahim, ANDRÉYS Etienne, ASTORG François, BARRY Olivier, BEAUJARD Alexandra, BERTRAND Marie, BOLY Cécile, BOUCHETIBAT Bilel, BOULAND Corinne, BOUVERAT Evelyne, BOVIER Christian, BUI-XUAN PICCHEDDA Karine, CERIATI MAURIS Odile, CHAMOSSET Philippe, COHEN Guillaume, DALL'AGLIO Sandrine, DEGENNE Jean-François, DELÉAN Thierry, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DESMOUCELLES Gaël, DIJEAU Isabelle, DIXNEUF Samuel, DUMONT Xavier, DUPERTHUY Denis, FARMER Chantale, GARCIA Sophie, GEAY Pierre, GERY Fabien, GRANGER Anthony, GRARD Séverine, GRÉBERT Fabienne, GUEDRON Aurélie, LAFARIE Marion, LARDET Frédérique, LAYDEVANT Christiane, LECONTE Patrick, LEPAN Claire, MARIAS Benjamin, MARLE Viviane, MASSEIN Pierre-Louis, MESZAROS Thomas, MERMILLOD Stéphanie, MERMILLOD BLARDET Christelle, MODURIER Aurélien, MUGNIER Magali, MULATIER GACHET Alexandre, OSTERNAUD Xavier, PASQUIER Jean-Jacques, PETIT Christian, PEUGNIEZ Eric, PESSEY-MAGNIFIQUE Catherine, RIGAUT Jean-Luc, RIVIÈRE Chloé, SERRATE Bénédicte, TATU Guillaume, THOMÉ Jean-Luc, TOÉ Jean-Louis.

**ONT DONNÉ PROCURATION :**

ALLARD Catherine (pouvoir à LAFARIE Marion), AVET LE VEUF Elodie (pouvoir à DELÉAN Thierry), BANGUÉ Frédérique (pouvoir à CHAMOSSET Philippe), CECCHINEL Lola (pouvoir à SERRATE Bénédicte), DULELLARI Ornella (pouvoir à MERMILLOD Stéphanie), GRANGE Antoine (pouvoir à LEPAN Claire), JULIEN Charlotte (pouvoir à DIXNEUF Samuel), KRIVOBOK Nicolas (pouvoir à TOÉ Jean-Louis), LEPAGE Sophie (pouvoir à COHEN Guillaume), PESSEY Tony (pouvoir à RIGAUT Jean-Luc), SAUTY Yannis (pouvoir à FARMER Chantale), SEGAUD-LABIDI Nora (pouvoir à MARIAS Benjamin).

**ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** GRANGER Anthony

**D.CN.2023-116**

**OBJET : ZAC DE PRÉ BILLY - DÉCLASSEMENT D'UN TRONÇON DE LA ROUTE DU PLATEAU (PRINGY)**

Rapporteur : Xavier OSTERNAUD

Par délibération du 17 décembre 2018 n° D.CN.2018-343, le Conseil municipal a autorisé :

- la réalisation par TERACTION, concessionnaire, des équipements publics dans le programme de la ZAC de Pré Billy (Pringy) ;
- le financement de ces équipements par un apport en nature portant sur les parcelles 217 AM n° 54, 56, 71, 72, 196 et 231 ; 217 AL n° 12, 13, 138 et 139 ainsi que les portions de domaine public à usage de voirie des parcelles adjacentes pour une surface d'environ 2018 m<sup>2</sup>.

Cette délibération prévoyait que le versement de cet apport était conditionné au déclassement préalable desdites parcelles et que leur désaffectation prendrait effet au plus tard fin 2019.

Or, l'aménagement de cette zone s'effectuant par secteurs et par phases successives, toutes les opérations de désaffectation et de déclassement n'ont pas pu être achevées au 31 décembre 2019.

C'est pourquoi, le délai maximal a été modifié et porté au 31 décembre 2027 par délibération n°D.CN.2023-71 du Conseil municipal du 27 mars 2023.

Le giratoire réalisé au croisement de la route d'Argonay et de la route de Genève a conduit à la fermeture de la route du plateau et le trafic a été dévié sur une voie nouvelle. Aussi, ce tronçon de la route du plateau est désormais désaffecté et peut donc être déclassé pour être intégré au domaine privé de la commune.

Par conséquent, il convient de prononcer le déclassement du tronçon de la route du plateau en partie non cadastré aux sections 217 AL et 217 AM et en partie figurant au cadastre à la section 217 AL n°189 (issue de la division de AL 138), le tout pour une surface de 2 671 m<sup>2</sup> et réaliser l'apport conformément à la délibération du 17 décembre 2018.

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- **CONSTATER** la désaffectation de la parcelle 217 AL n°189 et des portions non cadastrées de la route du plateau, aux sections 217 AL et AM ;
- **PRONONCER** le déclassement du domaine public communal d'un tronçon de la route du plateau en partie non cadastré aux sections 217 AL et 217 AM et en partie figurant au cadastre à la section 217 AL n° 189, le tout pour une surface de 2 671 m<sup>2</sup> ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique de transfert de propriété et, d'une manière générale, tous les actes subséquents à la présente délibération.

**La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ**

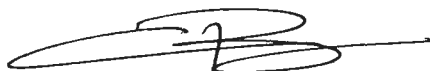
Pour : 69 voix

Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix

Le Secrétaire de séance  
GRANGER Anthony  
Conseiller municipal



Pour extrait conforme  
Par délégation du Maire  
BRANDO Christelle  
Cheffe du service  
de la Vie de l'Assemblée



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la Ville d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.*

*Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse de la ville d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*